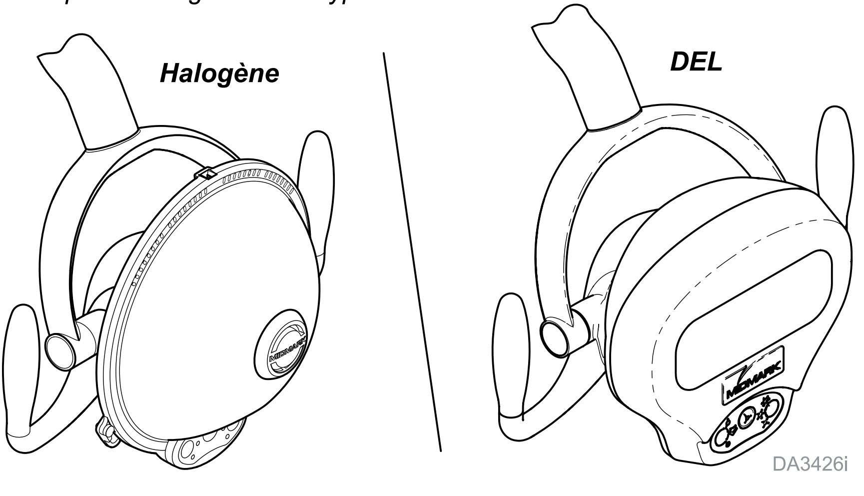


Lampe dentaire Midmark

***REMARQUE :** ce guide de l'utilisateur s'applique aux lampes avec ampoule halogène et de type DEL.*



Informations sur la conformité et symboles

Utilisation et réglages

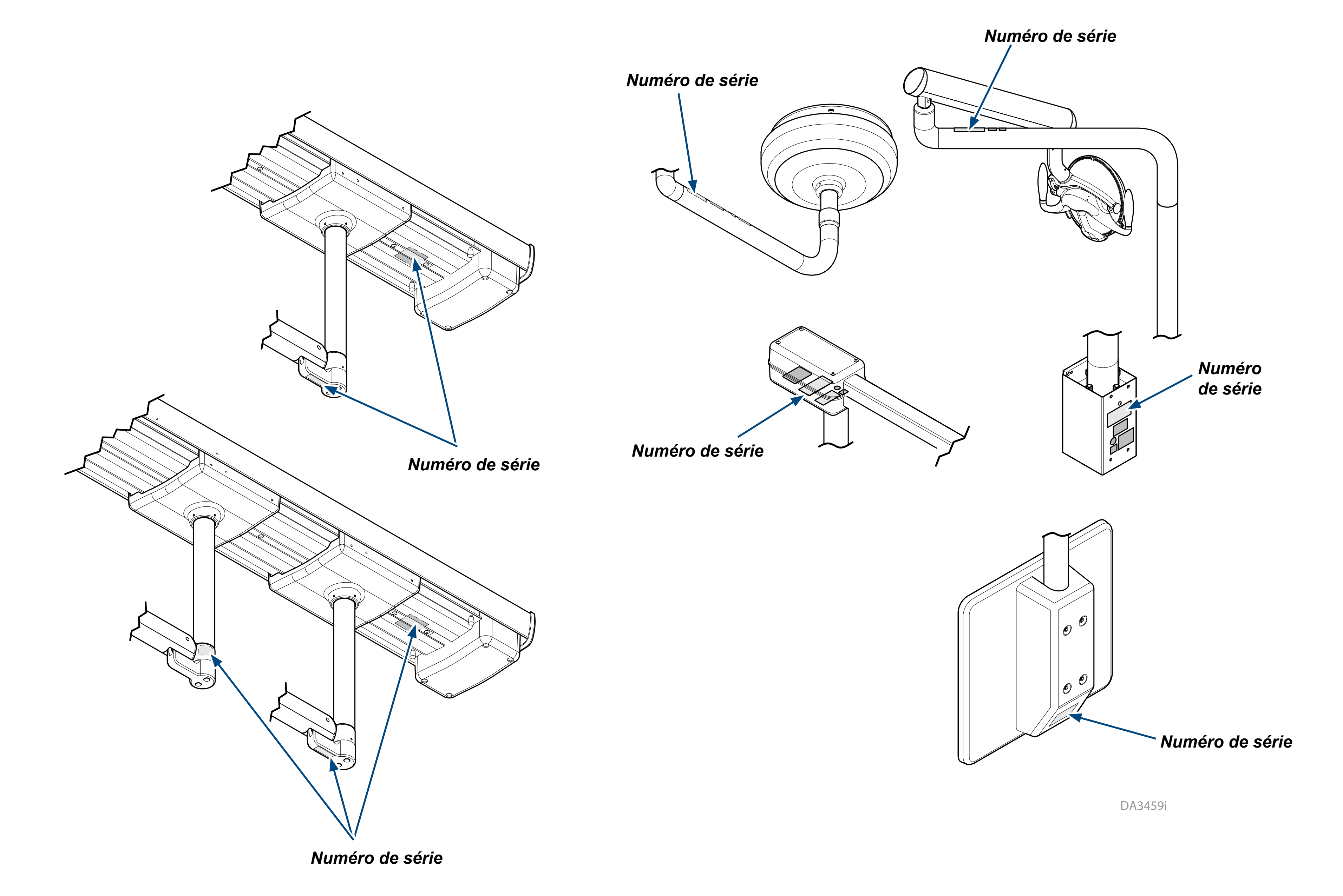
Nettoyage et maintenance

Caractéristiques techniques et garantie

Pour obtenir des informations relatives à l'installation, consultez :
« Technical Library » du site Midmark.com

Langue d'origine : anglais

Emplacement du numéro de série



Renseignements sur la conformité

Utilisation prévue

Ce produit doit être utilisé comme composant dans un environnement dentaire permettant de fournir un éclairage pendant les procédures dentaires.

Interférences électromagnétiques

Les composants des cabinets dentaires Midmark sont conçus et construits de façon à minimiser les interférences électromagnétiques avec d'autres dispositifs. Si des interférences sont néanmoins constatées, il sera nécessaire de retirer de la pièce l'appareil causant les interférences et/ou de brancher le produit sur un circuit isolé.

Conditions de transport, de stockage et d'utilisation

Température de transport et de stockage :........... -5 °C à 38 °C (23 °F à 100 °F)

Humidité relative :..10 à 90 % (sans condensation)

Pression atmosphérique :.........................50 kPa à 106 kPa (7.2 PSI à 15.3 PSI)

Plage de température de fonctionnement : ....15 °C à 35 °C (59 °F à 95 °F)

Mise au rebut de l'équipement

À l'issue de la durée de vie du produit, l'unité, les accessoires et d'autres fournitures peuvent être contaminés à la suite d'une utilisation normale. Consultez les codes et les réglementations locaux pour vous renseigner sur la mise au rebut appropriée de l'équipement et autres fournitures.

Représentant EU autorisé

Au sein de l'Union européenne, tous les problèmes, plaintes ou questions doivent être adressés au représentant EU autorisé de Midmark indiqué ci-dessous.

Midmark EMEA Ltd
Beech House
First Floor, East Wing
Ancells Business Park
Fleet
Hampshire GU51 2UN
United Kingdom

Tel: + 44 (0) 1252 360 940
Fax: + 44 (0) 1252 360 941

Service après-vente

Adressez toutes vos demandes de réparation à votre revendeur Midmark agréé. Lorsque vous demandez une réparation, vous devez fournir les informations suivantes :

numéro de modèle / de série
date d'achat
symptôme(s) du dysfonctionnement

Symboles

Ces symboles figurent sur l'équipement et/ou dans les manuels.



AVERTISSEMENT
Signale un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, risque d'entraîner des blessures graves.



Attention
Signale un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, risque d'entraîner des blessures mineures ou modérées. Peut également servir à signaler à l'utilisateur des pratiques dangereuses.



Avertissement relatif à l'équipement
Signale un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, risque d'entraîner des dommages matériels.



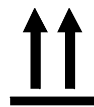
Consulter les manuels



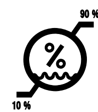
Pièce appliquée de type B



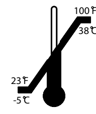
Fragile



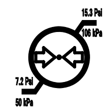
Orientation correcte pour l'expédition



Humidité relative



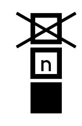
Température de transport et de stockage Température



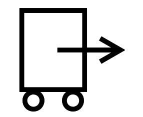
Pression atmosphérique



Conserver au sec



Hauteur d'empilage maximale (reportez-vous au nombre « n » sur l'emballage).



Orientation pour le transport

Utiliser la lampe

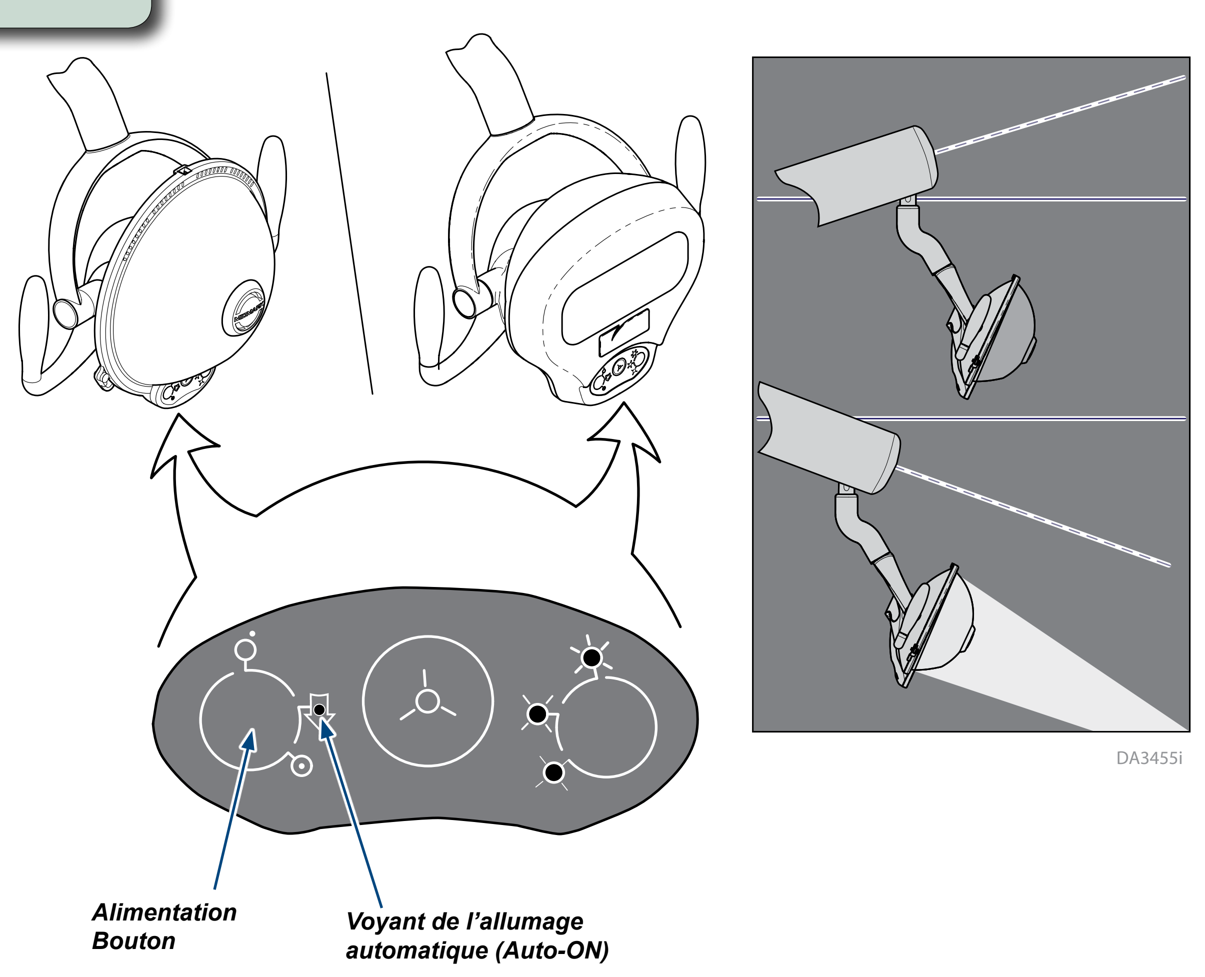
Appuyez sur le bouton d'alimentation sur le pavé tactile pour aller jusqu'aux modes de fonctionnement *AUTO-On / Manual ON / OFF* (Allumage automatique/Allumage-arrêt manuels).

Pour utiliser la fonction d'allumage automatique...

A) Appuyez sur le bouton d'alimentation jusqu'à ce que le voyant d'allumage automatique s'allume.

B) Tirez la tête d'éclairage vers le bas (sous l'horizontale) pour allumer la lampe.

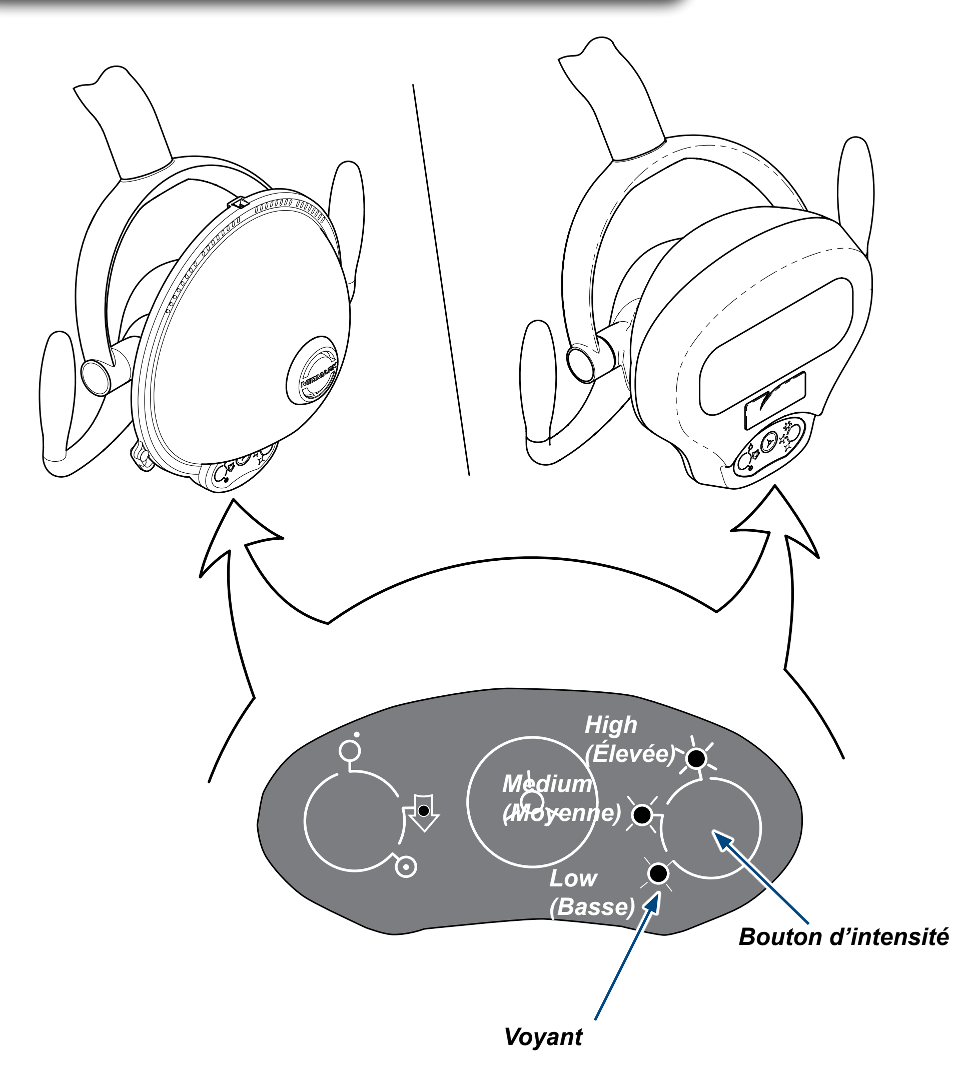
C) Relevez la lampe (au-dessus de l'horizontale) pour éteindre la lampe.



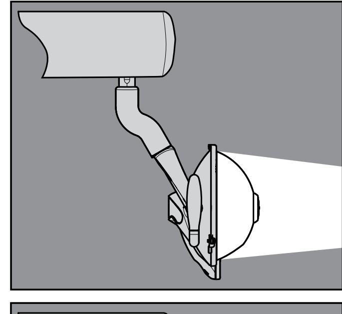
Régler l'intensité

Pour régler l'intensité de la lumière...
Appuyez sur (et relâchez) le bouton d'intensité pour aller dans les paramètres d'intensité : High / Medium / Low (Élevée/Moyenne/Basse).

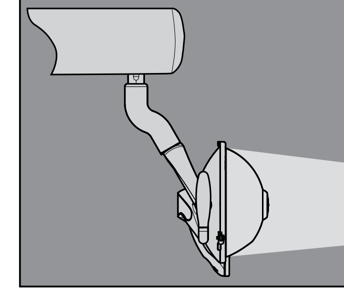
Remarque : le voyant indique le paramètre actuel.



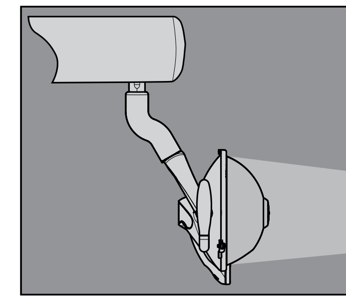
Afficher les caractéristiques de la lampe



High (Élevée)



Medium (Moyenne)



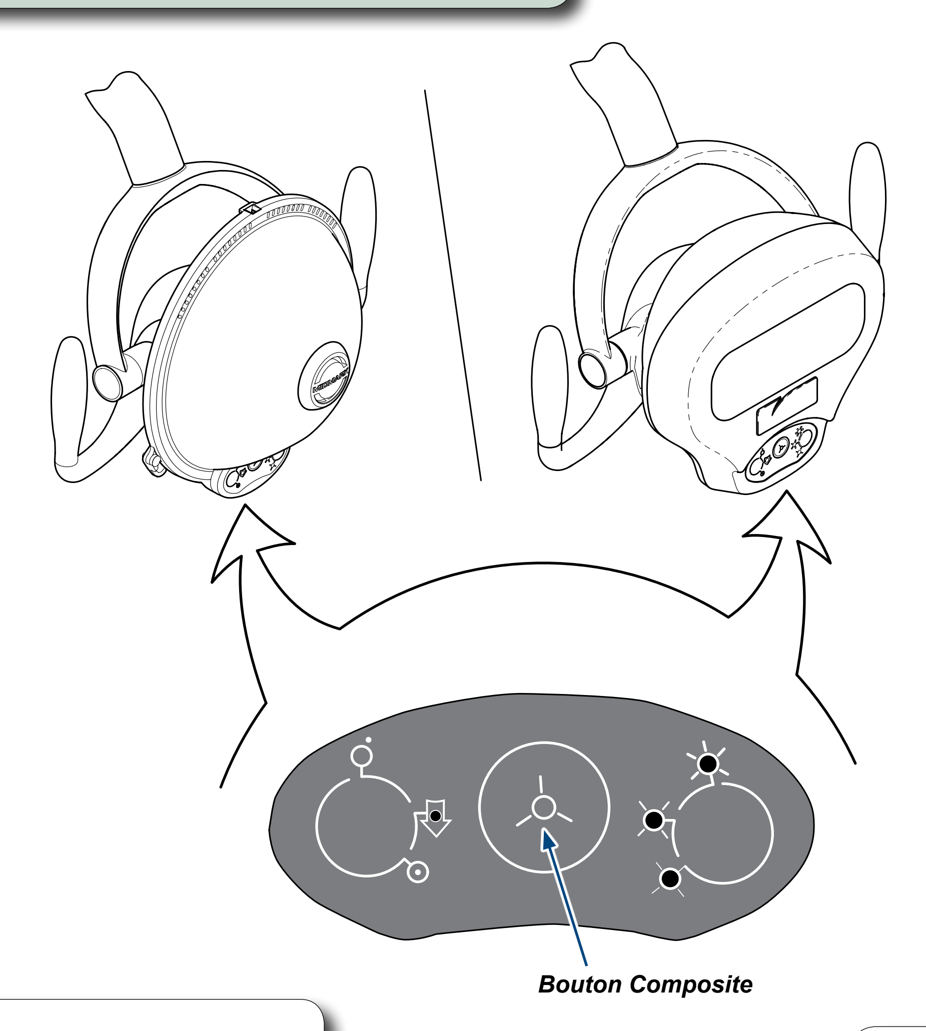
Low (Basse)

DA3457i

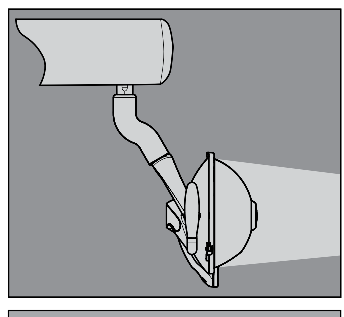
Paramètre Composite

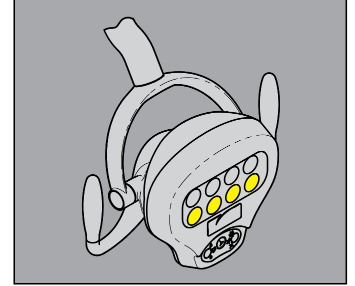
Ce paramètre fournit de l'éclairage pour une procédure sans l'intensité normale qui pourrait durcir les matériaux dentaires composites de façon prématurée.

Pour activer le paramètre Composite...
Appuyez sur (et relâchez) le bouton Composite pour générer un faisceau lumineux de faible intensité supplémentaire.



Afficher les caractéristiques de la lampe





DA3460i

Remarque
L'unité dentaire ProCenter ne possède pas de bouton Composite.

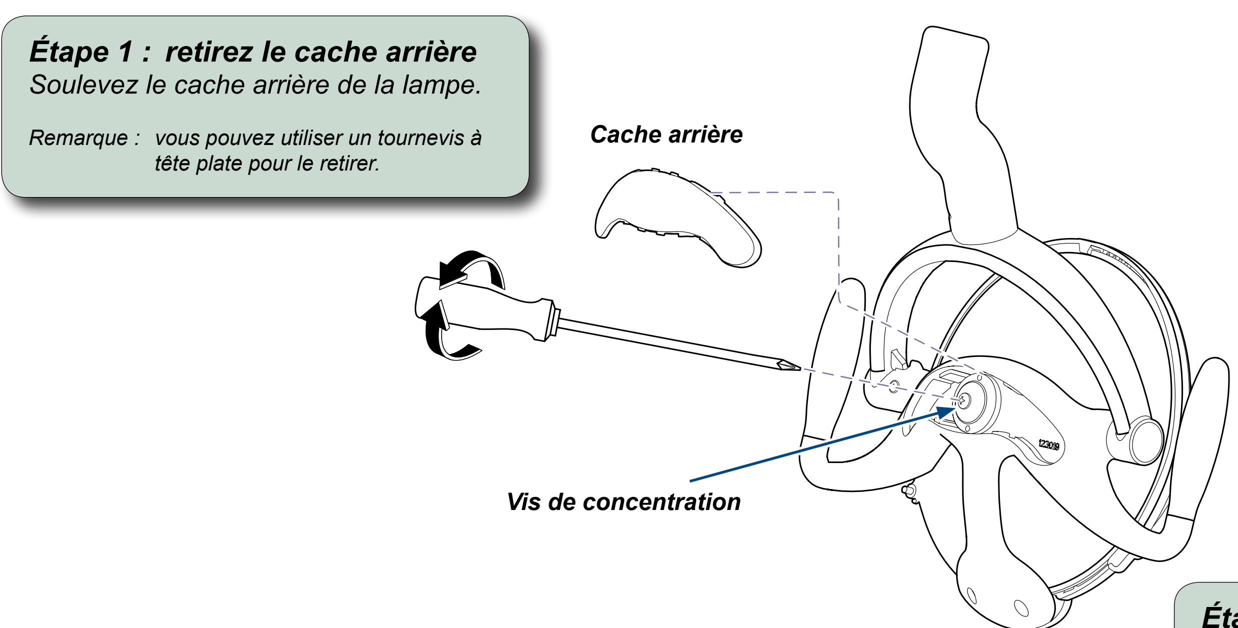
Remarque
La télécommande du fauteuil Elevance possède également un bouton Composite.

Réglage de la concentration lumineuse (halogène UNIQUEMENT)

Ce réglage contrôle la netteté du programme lumineux à une distance spécifiée. La concentration lumineuse est réglée en usine pour une distance de 69 cm (27 inches). Cette distance est mesurée entre la tête d'éclairage et le patient.

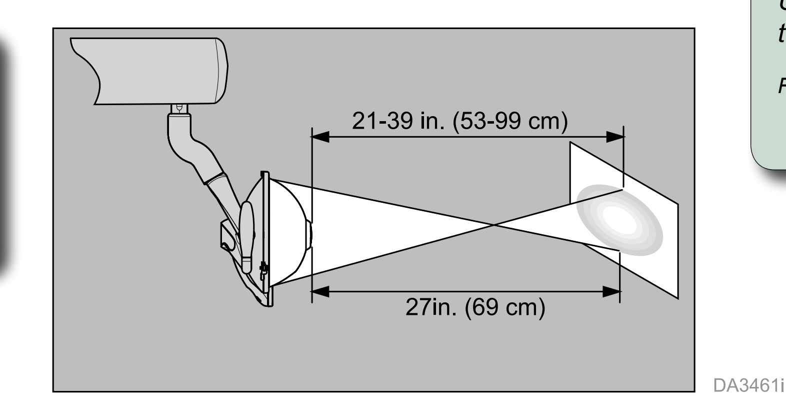
Étape 1 : retirez le cache arrière
Soulevez le cache arrière de la lampe.

Remarque : vous pouvez utiliser un tournevis à tête plate pour le retirer.



Étape 2 : configurez la distance cible
Positionnez la tête d'éclairage à la distance souhaitée de la cible (par ex., mur), puis allumez la lampe.

Remarque : la distance doit être comprise entre 53 et 99 cm (21-39 in.).

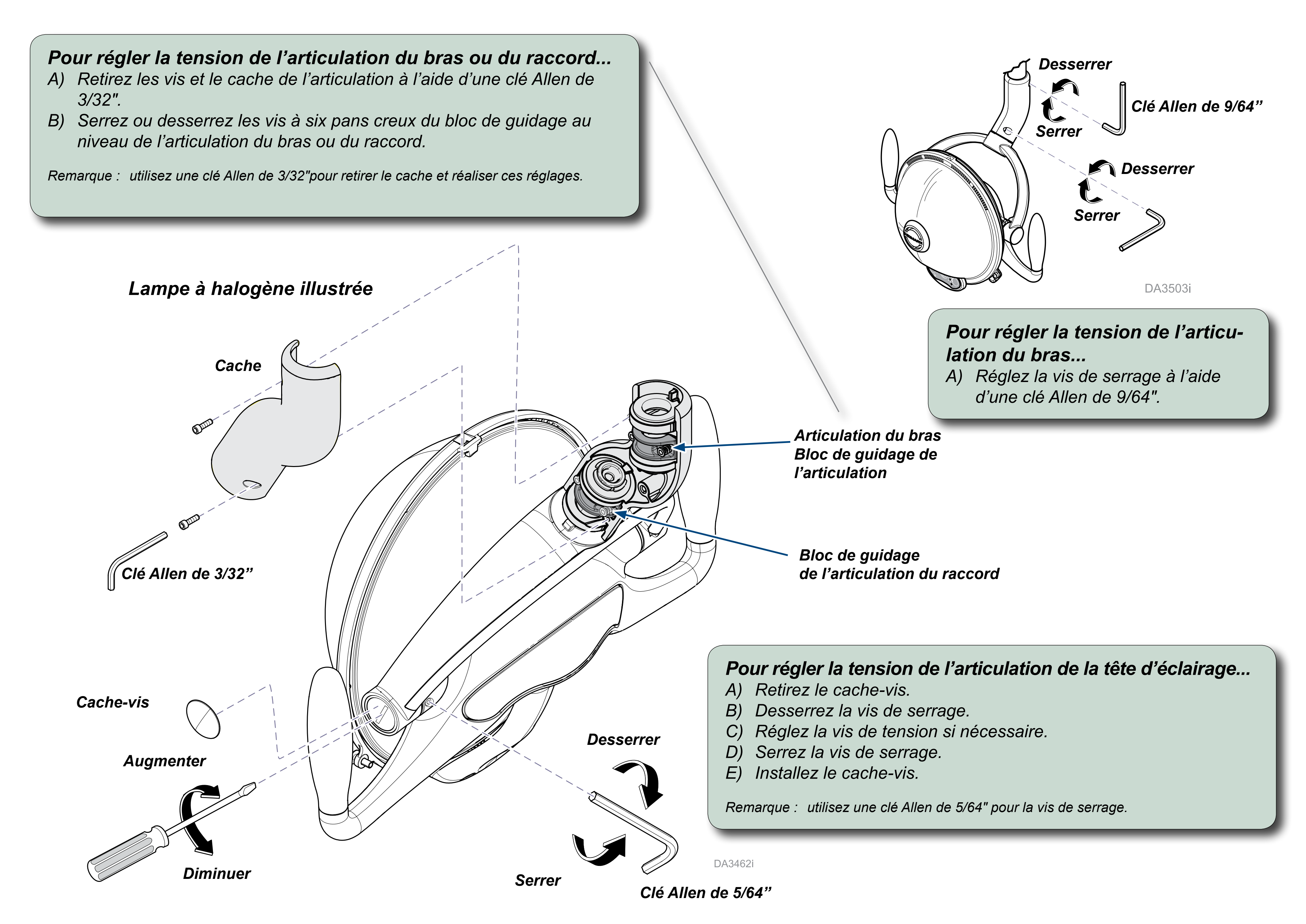


Étape 3 : concentrez la lumière
Utilisez un tournevis cruciforme pour ajuster la vis de concentration.

Remarque : la concentration lumineuse suggérée a une forme ovale d'environ 8 x 20 cm (3 x 8 in.).

Remarque
L'intensité lumineuse baisse au fur et à mesure que la zone de concentration cible grandit.

Réglages de la tension de l’articulation



Nettoyage et maintenance

Protections

Les protections à usage unique et les éléments jetables réduisent considérablement le besoin d'utiliser des nettoyants chimiques, prolongeant ainsi la durée de vie de l'équipement. Le matériau des protections doit être imperméable à l'humidité et aux fluides.

Exemples de protections :

- Caches en plastique (disponibles auprès du fournisseur ou du fabricant de l'équipement)
- Film plastique transparent
- Sachets plastiques
- Feuilles de plastique
- Tubulure en plastique
- Papier plastifié
- Matériaux similaires à ceux indiqués ici

Attention
Midmark n'assume aucune responsabilité quant aux résultats, qu'ils soient explicites ou implicites. Il s'agit de suggestions de pratique se basant sur les meilleures informations disponibles à l'heure où ce document est rédigé.

Procédures de nettoyage

Utilisez des nettoyants adaptés à la situation, tels que de l'eau chaude et des détergents doux, ou une solution d'eau de Javel à 10 % avec de l'eau.

REMARQUE
Les réglages varient en fonction du cabinet dentaire et aucun nettoyant ne peut être considéré comme universel. Les organisations indiquées ci-dessous peuvent *vous aider* à choisir les meilleurs nettoyants disponibles pour votre cabinet.

- **Organization for Safety & Asepsis Procedures (Organisation pour les procédures de sécurité et d'asepsie) :**

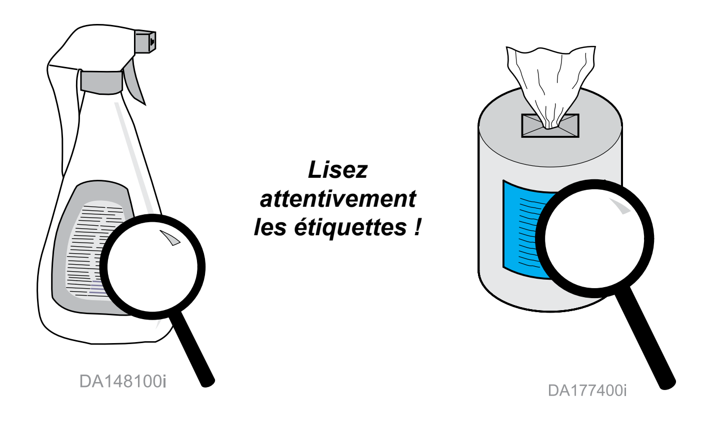
  http://www.osap.org

- **American Dental Association (Association dentaire américaine) :**

  http://www.ada.org

- **Ministère américain de la santé et des services aux personnes Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) :**

  http://www.cdc.gov



Nettoyer la lampe dentaire

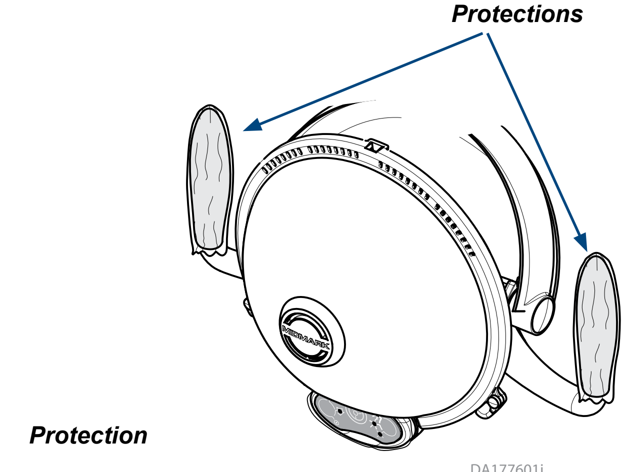
Avant chaque journée de travail...
Utilisez une protection pour couvrir les surfaces devant être protégées de toute contamination.

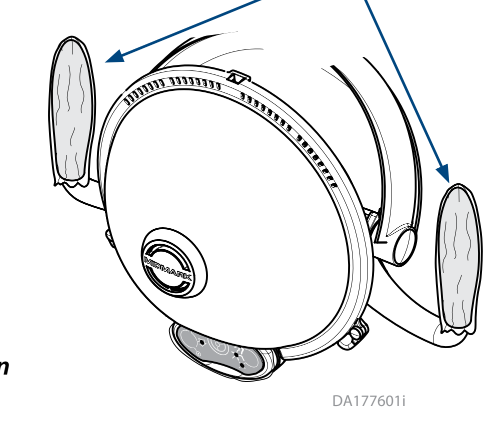
Remarque : remplacez les protections pour chaque patient.

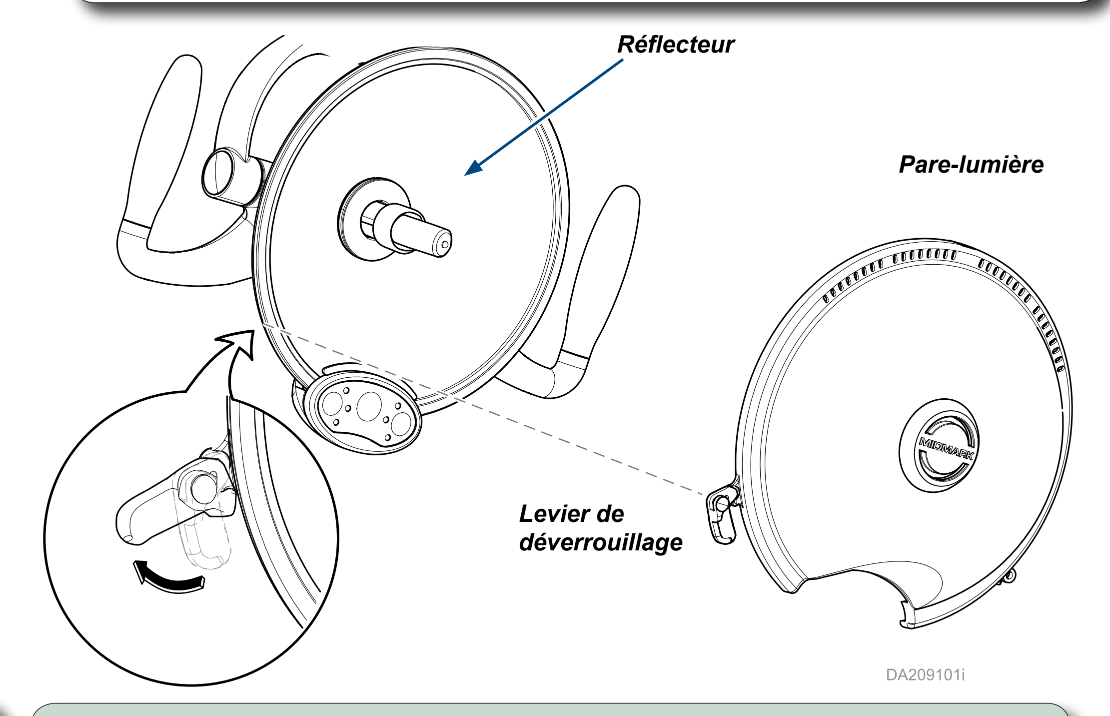
Pour nettoyer l'extérieur du pare-lumière... (halogène UNIQUEMENT)
Essuyez doucement avec un chiffon doux, du savon doux et de l'eau.

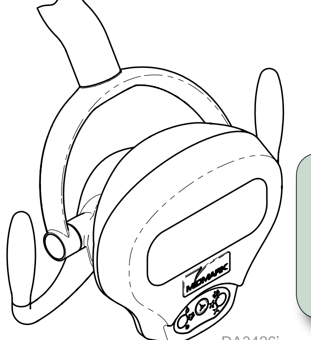


Attention
L'ampoule et les composants avoisinants peuvent être CHAUDS ! Laissez l'ampoule refroidir au moins cinq minutes avant de retirer le pare-lumière. N'utilisez jamais la lampe sans le pare-lumière.









Pour nettoyer la lampe à DEL...
Utilisez un chiffon doux humide avec du savon doux et frottez doucement la surface externe.

Pour nettoyer l'intérieur du pare-lumière et le réflecteur... (halogène UNIQUEMENT)
A) Éteignez la lampe et laissez-la refroidir pendant au moins 5 minutes.
B) Déverrouillez les deux leviers.
C) Essuyez doucement avec un chiffon doux, du savon doux et de l'eau.
D) Replacez le pare-lumière et verrouillez les deux leviers de déverrouillage.

Remplacement de l'ampoule et des pièces (halogène UNIQUEMENT)



Avertissement relatif à l'équipement
Ne touchez jamais une nouvelle ampoule avec les mains nues. Laissez le manchon en plastique sur l'ampoule pour la protéger des huiles corporelles. Les huiles corporelles provoquent des « points chauds » sur l'ampoule qui réduiront sa durée de vie.



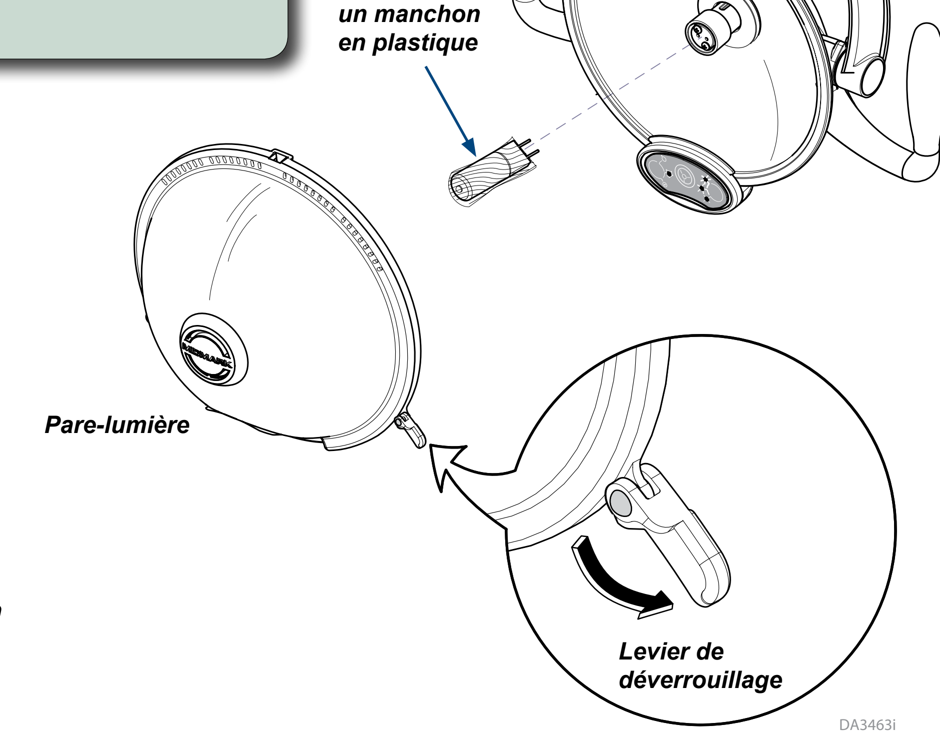
Attention
L'ampoule et les composants avoisinants peuvent être CHAUDS ! Laissez l'ampoule refroidir au moins cinq minutes avant de retirer le pare-lumière. N'utilisez jamais la lampe sans le pare-lumière.

Pour remplacer l'ampoule...

A) Laissez l'ampoule refroidir pendant au moins 5 minutes.
B) Déverrouillez les deux leviers de déverrouillage, retirez le pare-lumière, puis retirez l'ampoule.
C) Laissez le manchon en plastique sur l'ampoule neuve lors de son insertion dans la douille, retirez ensuite le manchon en plastique.
D) Installez le pare-lumière et verrouillez les deux leviers de déverrouillage.



Attention
N'utilisez jamais la lampe sans le pare-lumière.



Reportez-vous aux manuels des pièces dans la « Technical Library » (Bibliothèque technique) du site www.midmark.com pour toutes les Pièces de rechange

Caractéristiques techniques de la lampe

Modèles de lampe dentaire Midmark :		
	Halogène	**DEL**
Ampoule (lampe) :	17 VCA, 95 W, taille GY 6,35	Aucune pièce réparable par l'utilisateur
Calibre des fusibles :	Type 3AG, T1.5AL, 250 VCA 0,6 x 3,2 cm (1/4 x 1-1/4 in.)	Type 3AG, T1.5AL, 250 VCA 0,6 x 3,2 cm (1/4 x 1-1/4 in.)
Température de couleur	Ampoule...3 000 K Lampe...5 000 K (+/- 500 K) (sans réflecteur)	5 700 Kelvin (mode de fonctionnement)
Intensité lumineuse :		
Réglage Bas	< 20 500 lux (<1900 ft.-Candles)	< 13 700 lux (<1275 ft.-Candles)
Réglage Moyen	< 30 100 lux (<2800 ft.-Candles)	< 22 600 lux (<2100 ft.-Candles)
Réglage Élevé	< 37 700 lux (<3500 ft.-Candles)	< 25 500 lux (<2375 ft.-Candles)
Réglage Composite	< 8 100 lux (<750 ft.-Candles)	< 23 100 lux (<2150 ft.-Candles)
Dimension de la lumière émise	9,5 cm x 20 cm (3-3/4 x 7-7/8 in.)	8,5 cm x 19,1 cm (3-1/3 x 7-1/2 in.)
Poids de la lampe	12,2 kilogrammes (27 pounds)	12,2 kilogrammes (27 pounds)
Poids de la lampe et du bras :		
Version G/D :	18,2 kg (40.1 lbs)	18,2 kg (40.1 lbs)
Version avec console :	12,9 kg (28.5 lbs)	12,9 kg (28.5 lbs)
Version avec rail :	8,8 kg (19.5 lbs)	8,8 kg (19.5 lbs)



AVERTISSEMENT
Ne modifiez pas cet équipement sans l'autorisation du fabricant.



AVERTISSEMENT
Cet équipement <u>ne doit pas</u> être utilisé en présence d'un <u>mélange anesthésique inflammable</u> à l'oxygène, à l'air ou au protoxyde d'azote.

Clarification : cet équipement <u>peut</u> être utilisé en présence d'oxygène, d'air ou de protoxyde d'azote.



Attention
Pour isoler complètement la lampe de l'alimentation sur secteur:

Pour les lampes fournies avec un cordon d'alimentation, celui-ci doit être débranché.

Pour les lampes directement reliées à l'alimentation sur secteur par un câble, celui-ci doit être connecté à un disjoncteur de taille appropriée,qui doit être éteint.

Caractéristiques techniques de la lampe...suite

Modèle de lampe dentaire Midmark : (halogène)		
Type de montage	**Alimentation électrique :**	**Conforme aux exigences en vigueur de :**
Fauteuils Elevance et Ultra : 153818 (-001 à -006) 153914 (-002)	Bloc d'alimentation modèle n° 153808-001, -002	Classe I, partie appliquée sur le patient de type B, équipement ordinaire (IPX0), fonctionnement continu ES/CEI/EN 60601-1, CAN/CSA C22.2 60601-1 (normes de sécurité), EN/CEI 60601-1-2 (normes CEM)
Fauteuil Knight 153937 (-001 à -004)	Bloc d'alimentation modèle n° 153808-001, -002	Classe I, partie appliquée sur le patient de type B, équipement ordinaire (IPX0), fonctionnement continu ES/CEI/EN 60601-1, CAN/CSA C22.2 60601-1 (normes de sécurité), EN/CEI 60601-1-2 (normes CEM)
Plafond : 153637-001 Mur : 153640-001 Armoire : 153641-001 Universel : 153639-001	115/230 VCA, 2 A/1 A, 50/60 Hz	
Éclairage sur rail/moniteur : 153829 (-001 à -008) et 153830 (-001 à -008)	115 VCA, 1,5 A, 50/60 Hz	UL 60601-1:2003 R6.03 CAN/CSA C22.2 n° 601.1-M90
Rail: 153656-001	115/230 V CA, 1,2/0,6 A, 50/60 Hz	UL 60601-1:2003 R6.03 CAN/CSA C22.2 n° 601.1-M90

Modèle de lampe dentaire Midmark : (à DEL)		
Type de montage	**Alimentation électrique :**	**Conforme aux exigences en vigueur de :**
Fauteuils Elevance et Ultra :: 153901 (-001 à -006) 153915 (-002)	Bloc d'alimentation modèle n° 153808-001, -002	Classe I, partie appliquée sur le patient de type B, équipement ordinaire (IPX0), fonctionnement continu ES/CEI/EN 60601-1, CAN/CSA C22.2 60601-1 (normes de sécurité), EN/CEI 60601-1-2 (normes CEM)
Fauteuil Knight 153938 (-001 à -004)	Bloc d'alimentation modèle n° 153808-001, -002	Classe I, partie appliquée sur le patient de type B, équipement ordinaire (IPX0), fonctionnement continu ES/CEI/EN 60601-1, CAN/CSA C22.2 60601-1 (normes de sécurité), EN/CEI 60601-1-2 (normes CEM)
Plafond : 153905-002 Mur : 153908-002 Armoire : 153909-002 Universel : 153904-002	115/230 VCA 190 mA/330 mA, 50/60 Hz	
Éclairage sur rail/moniteur : 153906 (-010 à -018) et 153907 (-010 à -018)	115 VCA, 600 mA, 50/60 Hz	UL 60601-1:2003 R6.03 CAN/CSA C22.2 n° 601.1-M90
Rail: 153910-002	115/230 VCA, 300 mA, 50/60 Hz	UL 60601-1:2003 R6.03 CAN/CSA C22.2 n° 601.1-M90

Renseignements sur la garantie

LIMITATION DE GARANTIE

Midmark Corporation (« Midmark ») garantit à l'acquéreur initial que ses produits et composants dentaires (à l'exception des composants non garantis sous la rubrique « Exclusions ») fabriqués par Midmark sont exempts de défauts de matériau et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. L'obligation de Midmark dans le cadre de cette garantie est limitée à la réparation ou au remplacement, à la discrétion de Midmark, des pièces ou des produits dont les défauts ont été signalés à Midmark au cours de la période de garantie applicable et une fois que l'examen effectué par Midmark a prouvé l'existence de ces défauts.

PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE

La période de garantie applicable, qui court à compter de la date de livraison à l'acquéreur initial, est :

1. Les PRODUITS DENTAIRES sont garantis contre les défauts de matériau et de fabrication pour la durée indiquée ci-dessous, à compter de la date de livraison :

   (a) Deux (2) ans pour tous les produits et composants (excepté ceux entrant dans les cas b à e).

   (b) Le module « VANNE BIDIRECTIONNELLE » est garanti pendant dix (10) ans.

   (c) L'ampoule d'origine sur une nouvelle lampe est garantie pendant un (1) an.

   (d) Les accessoires non fabriqués par Midmark sont exclus.

   (e) Les pièces et accessoires de rechange sont garantis pendant quatre-vingt-dix (90) jours.

2. Les PRODUITS de chirurgie bucco-dentaire sont garantis contre les défauts de matériau et de fabrication pour une durée d'un (1) an, à compter de la date de livraison.

3. Les STÉRILISATEURS sont garantis contre les défauts de matériau et de fabrication pour une durée d'un (1) an, à compter de la date de livraison.

4. Les NETTOYEURS À ULTRASONS, utilisés conformément aux instructions du fabricant et dans des conditions normales, sont garantis pendant deux (2) ans à compter de la date d'expédition. Dans la période de garantie, le fabricant réparera ou remplacera gratuitement, à sa seule discrétion, toutes les pièces présentant un défaut de matériau ou de fabrication et prendra à sa charge les coûts de retrait ou d'installation des pièces. Les réparations sont effectuées au sein d'un atelier de réparation FAB. La responsabilité du fabricant, qu'elle soit le fait de la garantie, d'une négligence ou autre, résultant et/ou accompagnant la vente, l'utilisation ou le fonctionnement des éléments du capteur ou toute autre pièce qui s'y rapporte, ne doit en aucun cas excéder le coût de réparation ou remplacement du matériel défectueux, et ladite réparation ou ledit remplacement doit constituer le recours exclusif de l'acquéreur ; en effet, le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de tout et/ou partie des dommages conséquents ou indirects, notamment tous dommages résultant de pertes commerciales.

5. Le MEUBLE DENTAIRE INTEGRA™ et le MOBILIER DENTAIRE ARTIZAN™ sont garantis contre les défauts de matériau et de fabrication pour la durée indiquée ci-dessous, à compter de la date de livraison :

   (a) Cinq (5) ans pour tous les produits et composants (excepté pour les durées plus brèves dans b et c), y compris les revêtements stratifiés, les portes et bandeaux de tiroirs, les roulettes et les composants électriques tels que les lampes articulées et les cordons. (b) Trois (3) ans pour le ballast de la lampe articulée. (c) Un (1) an pour les revêtements et accessoires stratifiés.

EXCLUSIONS

Midmark ne peut être tenu pour responsable des cas suivants, qui ne sont pas couverts par la garantie ;

(1) des réparations et remplacements dus à une mauvaise utilisation, une utilisation abusive, une négligence, une modification, un accident, une altération ou des dommages liés au transport ; (2) un assortiment de couleur, grain ou texture en dehors des normes commercialement acceptables ; (3) des changements de couleur provoqués par la lumière naturelle ou artificielle ; (4) des produits qui ne sont pas installés, utilisés et correctement nettoyés selon les instructions du manuel d'installation ou d'installation/d'utilisation de Midmark pour le produit en question ; (5) des produits considérés comme consommables ; (6) des accessoires ou pièces non fabriqué(e)s par Midmark ; (7) des produits fabriqués spécialement ; (8) des frais encourus pour des réglages, des réparations et le remplacement de pièces ou tout autre travail effectué sur ou en rapport avec de tels produits sans l'autorisation expresse écrite préalable de Midmark.

RECOURS EXCLUSIF

L'unique obligation de Midmark dans le cadre de cette garantie est la réparation ou le remplacement des pièces défectueuses. Midmark ne peut être tenu pour responsable de tout dommage ou retard direct, spécial, indirect, circonstanciel, exemplaire ou conséquent, y compris les dommages entraînant la perte de bénéfice ou d'utilisation.

DÉNI D'AUTORISATION

Aucune personne ou société n'est autorisée à créer d'autres obligations ou responsabilités pour Midmark en rapport avec les produits.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE DE MIDMARK ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES. MIDMARK N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE IMPLICITE D'AUCUNE SORTE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE COMMERCIALISATION OU D'ADAPTATION POUR UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. CETTE GARANTIE EST LIMITÉE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE PIÈCES DÉFECTUEUSES.